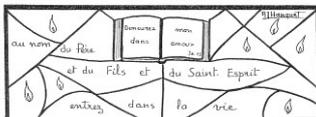




Paroisses Catholiques de Saint Paul-Lez-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence, Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparate, Saint-Canadet et Saint-Estève-Janson

Dimanche 15 mai 2016

Pentecôte



Dimanche 22 mai 2016

La Sainte Trinité



Les bons comptes font les bons amis !

Chers amis,

Comme chaque année voici la présentation des comptes de notre unité pastorale Aix-Val de Durance. C'est l'occasion pour moi de remercier à nouveau tous les membres du conseil économique qui ont avec moi le souci de trouver les moyens pour assurer la mission de l'Église sur nos paroisses. Mais je n'oublie tous les « acteurs de l'ombre » qui relèvent l'argent des tronc, comptent les quêtes ou distribuent les tracts pour sensibiliser au Denier ou à telle ou telle opération ponctuelle. Oui, un immense merci à tous !

Pour le dire d'un mot, nos comptes sont bons ! Nous le devons à votre générosité et au souci de tous d'entretenir les biens que nous avons et de ne pas gaspiller l'argent que nous recevons. C'est aussi le fruit d'une bonne gestion durant les dernières années : je le dis d'autant plus librement que je suis encore nouveau comme curé ! Mais essayons d'y regarder d'un peu plus près...

Les recettes

Les principales recettes générales d'une paroisse sont les quêtes dominicales et **les offrandes à l'occasion des célébrations** (baptêmes, mariages ou obsèques) que l'on appelle casuel. Ces dernières sont chez nous un peu plus importantes que la moyenne diocésaine, ce qui souligne une certaine vitalité de cette pastorale dite ordinaire. Quant aux **quêtes**, elles sont stables, ce qui dans un contexte économique morose est plutôt bon signe. Mais nos situations personnelles et familiales étant si différentes les unes des autres, il semble que ce soit à chacun, comme suggéré dans l'encadré sur les quêtes, d'évaluer sa participation à la vie économique de nos paroisses, au regard de ses moyens.

Il ne faut pas négliger pour nous l'importance des **dons** qui permettent souvent le « plus », l'innovation ou le projet particulier qui n'aurait pas été possible sans cela.

Le **Denier de l'Église**, vous le savez (voir encadré ci-après), est entièrement reversé au diocèse pour une répartition entre tous. Comme prêtre, notamment, nous avons la prétention de ne vivre qu'à partir de vos dons : don pour don, en quelque sorte, offrande libre pour libre offrande de nos vies. Nous pourrions par contre, qui nous sommes déjà donateurs, sensibiliser d'autres personnes qui sont en lien avec l'Église (famille, parents de la catéchèse ou des enfants baptisés, fiancés...) mais n'ont pas pris conscience de ce lien entre les fidèles et leurs prêtres, au-delà de la demande ponctuelle.

Les dépenses

Dans la deuxième colonne de tout budget, même familial, il y a toujours les dépenses ! Chiffres souvent en rouge qui nous font mal quand ils sont trop importants, ils sont aussi le signe de notre vie, de notre situation et de notre activité. À ce sujet, il faut noter l'importance de **l'entretien des immeubles**, bien que nous n'ayons pas tout à notre charge (cf. rubrique « ce qu'il faut savoir » ci-dessous). C'est en partie ce qui a décidé le **projet de rénovation de l'immeuble du secrétariat à Peyrolles**, pour améliorer l'accueil des personnes et préserver notre patrimoine. À moyen terme, ce pourrait être aussi une source de revenus complémentaire pour la vie de nos paroisses et de nouveaux projets.

Les autres dépenses, quant à elles, ont été maîtrisées : nous poursuivons, avec le conseil économique, notre effort pour faire de nouvelles économies.

P. Michel Isoard, curé

INFORMATIONS

- **Bible** : Groupe de lecture de la Bible, Mercredi 18 mai, à 20 h 15, salle Jean-Paul II à Peyrolles
- **Préparation au Baptême** : Samedi 21 et 28 mai, à 17 h 30, salle Jean Paul II à Peyrolles
- **Retraite de 1^{ère} communion**, samedi 21 mai de 9 h30 à 17 h 30, à l'Abbaye de Jouques
- **Eveil à la foi des tout petits**, samedi 28 mai de 15 h 30 à 17 h, salle Jean-Paul II à Peyrolles

A noter : Dimanche 5 juin 2016 : Pèlerinage à Arles avec *visite du musée de l'Arles Antique*
Renseignements et Inscriptions au secrétariat des paroisses de l'U.P.A.V.D au 04 42 57 80 40

Célébrations et Temps de Prière du Samedi 14 mai au dimanche 29 mai 2016

	Messes
	<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 14 mai : <ul style="list-style-type: none"> - 18 h 30, le Puy Sainte Réparate, pour Jean-Claude MARTINEZ (d), Carmen MOUTTET (d), Jean ROUSSEAU (d) - 18 h 30, Peyrolles, pour André LANGIU (d) • Dimanche 15 mai : Pentecôte <ul style="list-style-type: none"> - 9 h 30, Meyrargues, pour Jean REYNARD (d) - 11 h, St Paul lez Durance 1^{ère} communion - 11 h, Jouques • Lundi 16 mai : Lundi de Pentecôte <ul style="list-style-type: none"> - 11 h, Messe à la chapelle Ste Consorce à Jouques, pour Pascaline MAYENC (d) et Lucien MAYENC (d) (voir affiche) • Mardi 17 mai, 17 h 30, St Paul lez Durance • Mercredi 18 mai, 15 h, à la Cascade à Peyrolles • Jeudi 19 mai, 18 h 30, Meyrargues • Vendredi 20 mai : 9 h, à Peyrolles • Samedi 21 mai : - 18 h 30, Peyrolles, pour Claude BARTHOMEUF (d) • Dimanche 22 mai : Dimanche de la Sainte Trinité <ul style="list-style-type: none"> - 10 h 30, Messe de confirmation présidée par Mgr Christophe DUFOUR, à l'église du Puy Ste R. • Mardi 24 mai, 17 h 30, St Paul lez Durance • Mercredi 25 mai, 15 h, à Fontclair à Jouques • Jeudi 26 mai, 18 h 30, à Meyrargues • Vendredi 27 mai : 9 h, à Peyrolles • Samedi 28 mai : - 18 h 30, Peyrolles <ul style="list-style-type: none"> - 18 h 30, le Puy Sainte Réparate, pour Jean-Claude MARTINEZ (d), Carmen MOUTTET (d), Jean ROUSSEAU (d) • Dimanche 29 mai : Fête du Saint Sacrement <ul style="list-style-type: none"> - 10 h 30, Meyrargues, 1^{ère} communion - 10 h 30, Jouques 1^{ère} communion et baptême de Eva MARTINEZ
	Baptême
	<ul style="list-style-type: none"> • Dimanche 15 mai : - Gabriel LEDOUX et Lily VILLENEUVE, à 12 h, à Jouques - Alizé BERTRAND, à 13 h 15, au Puy Ste Réparate • Samedi 28 mai : - Apolline GIROUX et Edgar DANIEL, à 11 h 30, à Meyrargues - Léana DAVAULT et Warren TOI, à 11 h 30, au Puy Ste Réparate • Dimanche 29 mai : - Eva MARTINEZ au cours de la Messe à 10 h 30, à Jouques - Ezio PARRA et Emie GERALD, à 12 h, à Jouques
	Mariage
	<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 21 mai : - Eric CHARLES et Marie-Hélène DUENAS, à 11 h 30, au Puy Ste Réparate
	Temps de prière
	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 23 mai, à 17 h 30, à Peyrolles et à Jouques • Jeudi 19 et 26 mai, à 17 h 30, à Meyrargues

La quête : pour que notre Église ait les moyens de l'évangélisation

C'est avant tout un acte liturgique, puisqu'il se situe au milieu de la messe. Au moment où l'on apporte le pain et le vin, « fruit de la terre et du travail des hommes », les fidèles, par l'acte de on à la quête, offrent une partie de leur travail : ils s'associent ainsi à l'offrande du Christ.

À quoi sert-elle ? Elle ne va pas au curé, mais sert à couvrir les frais de fonctionnement de la paroisse comme le chauffage, l'électricité, les impôts, la solidarité avec le diocèse et surtout les différentes activités pastorales (célébrations, frais de déplacement, propositions pour les tout-petits...). C'est donc une ressource vitale pour nos paroisses !

Combien donner ? Il n'y a pas de prix bien entendu, puisque c'est une offrande. Mais chacun pourrait, en fonction de sa pratique, calculer combien il donne (ou en famille) sur un mois, ou une année et le comparer avec d'autres domaines : le carburant pour les véhicules, la culture ou même peut-être les cigarettes (et autres vaporettes !) ... Est-ce que cela nous paraît alors suffisant comme participation à la mission de notre Église, de notre paroisse pour annoncer l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, au regard du budget qui nous est présenté dans ces pages ? C'est ainsi à chacun à répondre en conscience, en fonction de ses revenus et de sa situation.

Aux recettes régulières peuvent s'ajouter des appels à la générosité pour des besoins particuliers

Depuis quelques années, nous avons limité autant que possible les dépenses importantes afin de faire face à des travaux nécessaires à la conservation des bâtiments qui servent à nos activités. Au-delà des quêtes du dimanche et du Denier, il peut être fait ponctuellement appel à la générosité des fidèles pour des besoins particuliers. C'est le cas sur notre unité pastorale avec les travaux d'aménagement de la salle Jean-Paul II et du secrétariat qui sont à Peyrolles mais servent à tous nos villages. Il a fallu aussi remettre en état les appartements situés au-dessus de ce secrétariat pour éviter leur détérioration rapide et permettre d'utiliser des logements libres. En complément de notre réserve financière, nous avons donc engagé un prêt que nous rembourserons sur 15 ans. C'est pour nous aider dans ce remboursement et financer l'achat de mobilier pour l'aménagement des appartements (location meublée) que nous avons lancé un appel aux dons qui se poursuit toujours : vous trouverez des tracts au fond des églises intitulés : « Participons à la rénovation de la salle Jean-Paul II et de notre maison paroissiale ». Merci d'avance pour votre générosité.

Le Denier de l'Église : assurer la subsistance des prêtres

C'est un don annuel (ou mensuel par choix de virement automatique) qui est directement versé (ou reversé le cas échéant) au diocèse. Il sert à donner les moyens nécessaires à leur subsistance aux prêtres et séminaristes, aux religieux-religieuses et aux laïcs au service du diocèse. Tout l'argent collecté sur le diocèse est mis en commun puis redistribué entre tous. Cela permet de verser à chaque prêtre une indemnité mensuelle d'un peu moins de 900€ (en comptant une partie issue des offrandes pour les messes, là aussi partagées au niveau du diocèse) et un salaire à peine supérieur au SMIC pour la plupart des laïcs salariés en pastorale. Sur le diocèse, le montant moyen du don est d'environ 200€, très variable bien entendu en fonction de la situation de chacun.

Ce qu'il faut savoir...

Les prêtres ne sont payés par le Vatican, ni même l'Église en France, dans son ensemble qui ne touche aucune subvention. Par contre, tous les catholiques sont invités à contribuer aux besoins du Vatican au travers de la quête annuelle du « Denier de Saint-Pierre ».

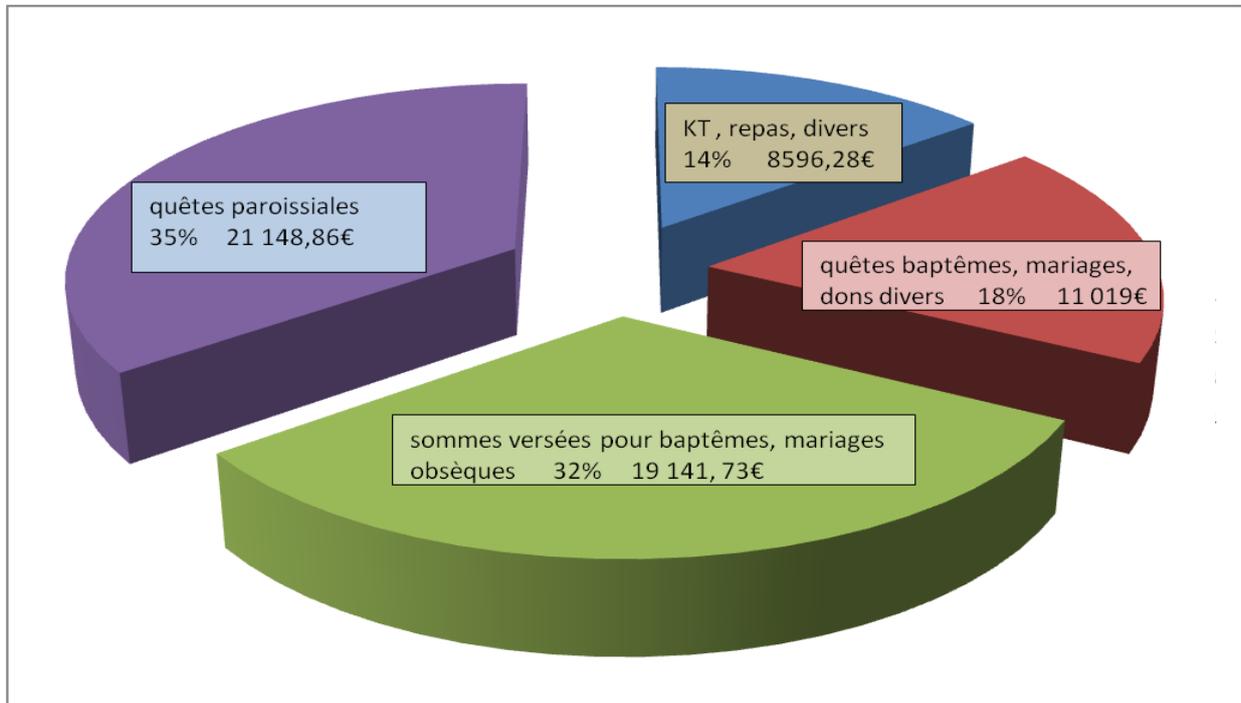
Dans un esprit de solidarité, **les paroisses participent aux frais de fonctionnement et de pastorale du diocèse** (services diocésains, bâtiments de l'archevêché...) par le biais d'un forfait calculé en fonction des revenus des paroisses. Pour notre unité pastorale, il s'élève à environ 7 000 € par an.

Sur notre unité pastorale (mais ce n'est pas partout le cas dans le diocèse), **les églises appartiennent aux communes qui en assurent l'entretien**. Elles peuvent aussi prendre en charge certains frais comme l'électricité ou le chauffage, pour des raisons de préservation du patrimoine artistique ou de la conservation des bâtiments. La paroisse a en charge l'aménagement intérieur : mobilier, sonorisation, décoration... Pour les presbytères, cela dépend : ils sont communaux à Jouques, Meyrargues et Peyrolles et nous appartient au Puy.

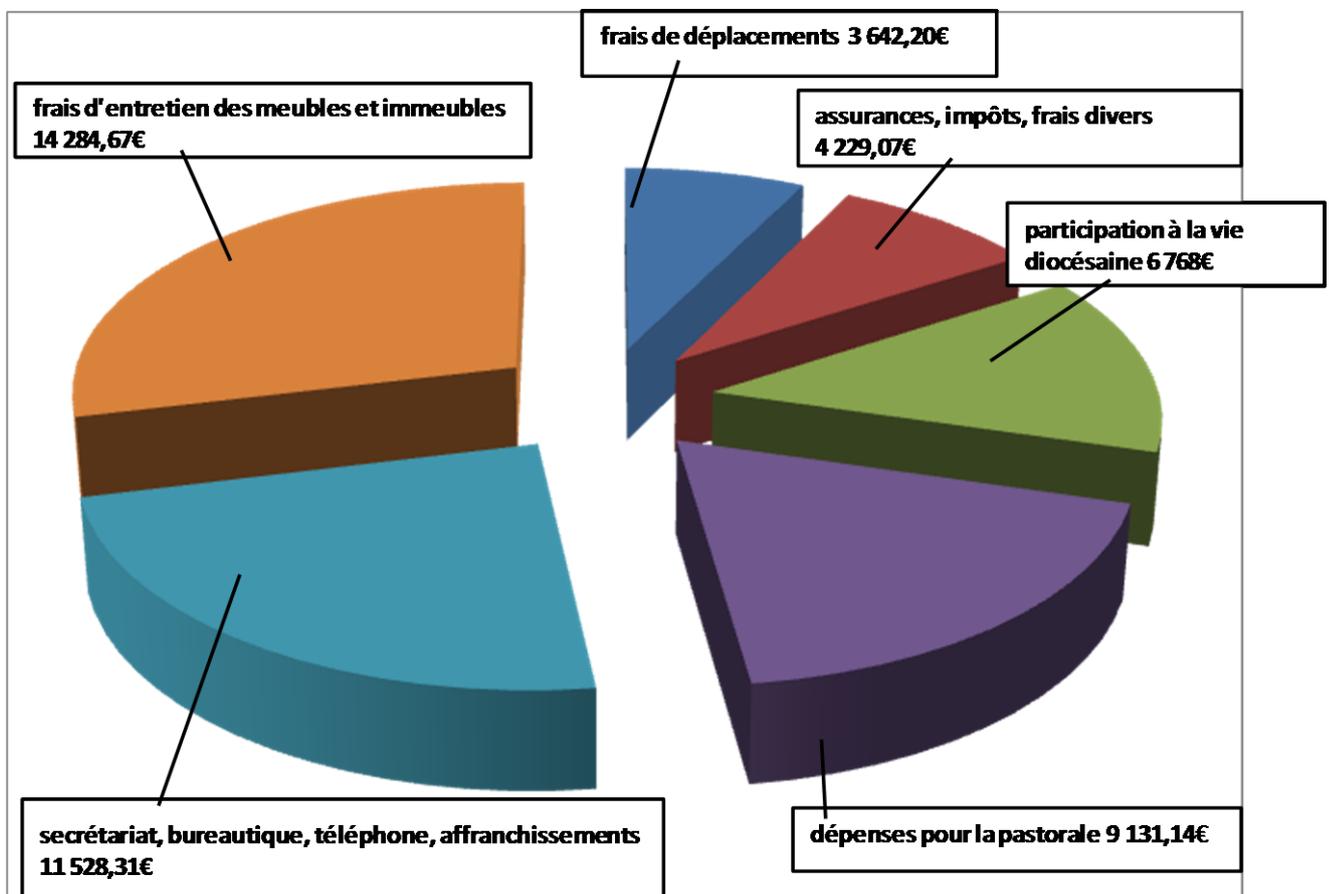
Quête impérée : qu'es aco ?

C'est une quête qui est récoltée dans nos paroisses (à la messe du dimanche d'ordinaire), mais qui est reversée en totalité ou en partie à un organisme (Secours Catholique, CCFD...), à un service de l'Église universelle (Lieux Saints, Aide aux Églises d'Afrique...) ou à un service diocésain (Vocations-Séminaire, pastorale des jeunes, enseignement catholique...). Ces quêtes sont annoncées durant la messe pour indiquer le bénéficiaire.

LES RECETTES 2015



LES DEPENSES 2015



Etant donné la conjoncture, la solidarité et l'attention aux autres est un signe d'espérance que nous nous devons transmettre entre nous et autour de nous. Matériellement, notre Eglise a besoin de votre aide pour sa mission apostolique et pour l'entretien de nos prêtres.

Notre but n'est pas de thésauriser mais d'utiliser à bon escient les moyens modernes d'évangélisation grâce à votre générosité.

Nous avons confiance dans votre aide et comptons sur votre engagement personnel.